

NARBONNE, le 2 janvier 2023

**Objet :** Appel à projet – dossier de demande de subvention municipale 2023

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe du lancement de l'appel à projet (demande de subvention municipale) à partir de ce jour.

Je vous invite donc à déposer le dossier en ligne sur le site de la mairie [www.narbonne.fr](http://www.narbonne.fr) avant le vendredi 3 mars 2023 au plus tard.

Toutes les pièces justificatives devront être jointes en format numérique (statuts, numéro RNA, dernier compte-rendu d'AG, dernier rapport d'activité approuvé, compte de résultat du dernier exercice, budget prévisionnel, bilan financier N-1).

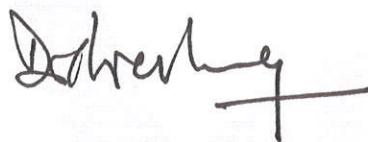
L'étude des demandes de subvention sera effectuée au cours du premier trimestre 2023. A l'issue, une décision sera prise par les élus.

L'équipe municipale a la volonté de soutenir le tissu associatif Narbonnais et entend aussi contribuer à l'animation de tous les quartiers de la Ville, en valorisant l'émergence de projets répondant aux attentes et besoins exprimés par les Narbonnais. Ainsi, vous êtes invités à répondre aux sollicitations des services de la Ville qui organisent des manifestations qui tendent au rayonnement de celle-ci.

C'est au regard de ces éléments, pour une meilleure gestion des finances de la collectivité, que vos demandes sont instruites.

Comptant sur votre compréhension ainsi que votre mobilisation, vous assurant celles de vos élus et des services de la collectivité,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes cordiales salutations.



---

**Maître Didier MOULY**  
**Maire de NARBONNE**  
**Président du Grand Narbonne**